

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	161 (2016)
<b>Artikel:</b>	La Villa romaine d'Orbe-Boscéaz : genèse et devenir d'un grand domaine rural : volume 1 : environnement, histoire et développement du bâti
<b>Autor:</b>	Paunier, Daniel / Lunginbühl, Thierry
<b>Kapitel:</b>	II: L'archéologie à Orbe-Boscéaz : histoire et petites histoires
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-835726">https://doi.org/10.5169/seals-835726</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'archéologie à Orbe-Boscéaz: Histoire et petites histoires

## II

Laurent Flutsch

**D**u pillage du site au XVIII<sup>e</sup> s. à la formation pratique des étudiants en archéologie de l'Université de Lausanne dès 1986, le site d'Orbe-Boscéaz a connu au moins 250 ans de fouilles, marqués par bien des avatars et par quelques avanies. S'y succèdent les récupérateurs bernois, les antiquaires-collectionneurs du XIX<sup>e</sup> s. avec en tête Gustave de Bonstetten et Albert Jahn, les grandes figures Frédéric Troyon et Albert Naef, quelques Urbigènes passionnés et leur association Pro Urba, puis les nombreux acteurs de l'archéologie vaudoise d'aujourd'hui. Reflets de leur époque, tous ces personnages jalonnent l'évolution des idées et des méthodes, qu'il s'agisse d'archéologie ou de conservation des monuments. Entre collections privées et patrimoine public, mesures de protection et vandalisme, centralisme cantonal et enthousiasme municipal, scientifiques rigoureux et amateurs trop zélés, cette histoire est parfois mouvementée, souvent cocasse et parfois tragique. Mais on y voit peu à peu s'imposer l'idée d'une archéologie raisonnée et placée sous contrôle de l'État, avec pour développements récents la prospection aérienne et ses résultats spectaculaires, puis le programme combiné de sauvegarde et de recherche lié à la construction autoroutière.

À bien des égards donc, l'histoire de Boscéaz reflète celle de l'archéologie vaudoise et suisse. Elle mérite qu'on y consacre quelques pages<sup>1</sup>.

## Boscéaz, haut lieu du patrimoine bernois

1 L'histoire des recherches à Boscéaz a fait l'objet en 1986 d'un mémoire de licence à l'Université de Lausanne (FLUTSCH 1986). La collecte d'informations, dispersées notamment entre les Archives cantonales vaudoises, celles d'Orbe, divers musées et les Monuments Historiques, fut alors grandement facilitée par des recherches antérieures. Citons BARBEY *et al.* 1929, qui font le point des connaissances à cette époque. La Section des Monuments Historiques et Archéologie de l'État de Vaud avait par ailleurs établi un inventaire des pièces déposées aux Archives cantonales. Enfin, la vaste mémoire de Monsieur Pierre Decollogny, alors président de Pro Urba, fut d'un apport considérable.

2 BARBEY *et al.* 1929, p. 337-342. On y trouvera aussi les extraits de procès-verbaux du XVIII<sup>e</sup> s. cités plus bas.

**L'**existence de vestiges à Boscéaz est connue depuis des temps immémoriaux: après son abandon, la *villa* a servi de carrière au Moyen Âge, avant de devenir la hantise des agriculteurs, qui depuis des siècles ébrèchent leurs socs sur les maçonneries romaines. La présence d'un hameau à Boscéaz est attestée au XIV<sup>e</sup> s. par quelques documents<sup>2</sup>.

C'est à l'époque bernoise que remontent les plus anciens témoignages d'intérêt pour les vestiges eux-mêmes. Ainsi, le 3 novembre 1736, le procès-verbal du Conseil ordinaire d'Orbe atteste qu'il est «permis à M. François Combe l'aîné de creuser un fondement d'antiquité qu'il dit qu'il y a un champ du domaine de Boscéaz, dans ou proche le vieux cimetière, d'intention que s'il y a un pavé à la mosaïque et des pierres de taille il les conservera au bénéfice de la ville, et remplira les creux». La présence de mosaïques est donc déjà connue, et déjà leur conservation préoccupe les autorités. Le même Conseil ordinaire consigne en effet, en date du 2 août 1749, qu'il «se trouve un pavé à la mosaïque dans les champs de Boscéaz, sur les vignes, et qu'en creusant les pierres accordées par LLEE pour le nouveau chemin [...] on y a enlevé de grosses

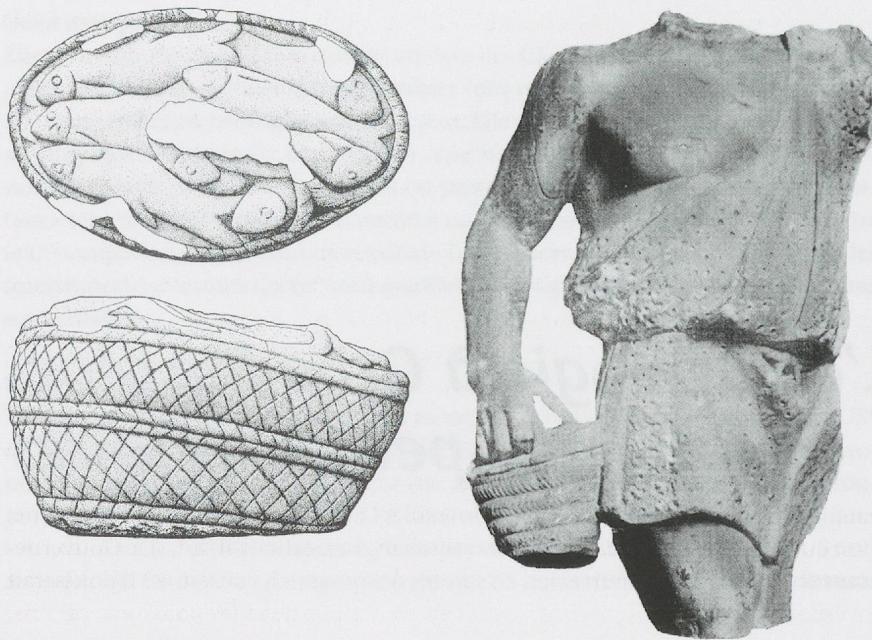


Fig. 1

À gauche: panier de poissons en albâtre gris, découvert en 1749. Les anses cassées indiquent que l'objet est incomplet et qu'un personnage tenait probablement le panier. Éch. approximative 2:5.

Dessin Laurent Flutsch. Archéologie cantonale vaudoise, Lausanne.

À droite: statue de pêcheur portant un panier. Hauteur 40 cm, provenance inconnue.

Musée de Lyon (ESPÉRANDIEU 1910, n° 1769).

plaques, en sorte que pour conserver cette marque d'antiquités, M. le Conseiller Combe Aisné a été prié d'avertir les inspecteurs Chevalier et Laffeli de Valleyres de ne pas laisser creuser davantage du côté de la ville, à moins que ce ne soit par le Seigneur Ballif d'Yverdon et autres personnes de distinction [...].

Difficile de déterminer avec certitude si les pavements repérés à l'époque figurent parmi ceux qui sont connus aujourd'hui. Les plaques prélevées sont introuvables. Par ailleurs, l'exploitation des «pierres accordées par LLEE» suppose des dégâts importants aux structures bâties, et la disparition d'un lapidaire peut-être important.

La plus ancienne trouvaille qui soit encore conservée est un panier de poissons sculpté en albâtre, qui, si l'on en croit un parallèle, provient d'une statue de pêcheur (fig. 1). Trouvé à la mi-septembre 1749 par un dénommé Jean Marrillard, il fut remis au Conseil ordinaire d'Orbe, dont le procès-verbal du 1<sup>er</sup> novembre indique: «M. le Gouverneur prendra la peine d'aller demain à Montcherand auprès de sa Grandeur M. le Sénateur de Muralt, et lui portera le panier à poissons de marbre, que Marrillard a dit avoir trouvé dans les masures du vieux palais de Boscéaz, lequel il nous remit en dernier lieu, que s'il fait plaisir au dit Seigneur de Muralt, il le lui laissera. Ordonné au dit Marrillard, en récompense du susdit panier à poissons, 20 batz». Fort heureusement, le susdit de Muralt fit don de l'objet à la Bibliothèque publique de Berne, qui, par la suite, le transmit au Musée historique de Berne, où il se trouve aujourd'hui.

## Conservateurs des Antiquités contre antiquaires

À la fin du XIX<sup>e</sup> s., Boscéaz fait son entrée dans la littérature. La publication des premiers «inventaires archéologiques» élargit la renommée du site, attirant les «antiquaires» qui vont le mettre en coupe réglée. Nombre d'objets se dispersent dans des collections privées et disparaissent. En 1824, Levade mentionne «des antiquités romaines, comme des bains, de fort belles mosaïques représentant diverses figures d'hommes, d'animaux, de fleurs et autres ornements»<sup>3</sup>; il signale aussi que l'ancien syndic d'Orbe possède 43 monnaies, dont une en or et 17 en argent, récoltées à Boscéaz. Un an plus tard, on met au jour des casques et des cuirasses ornées au repoussé, qui hélas sont revendues au poids au forgeron de Valeyres-sous-Rances.

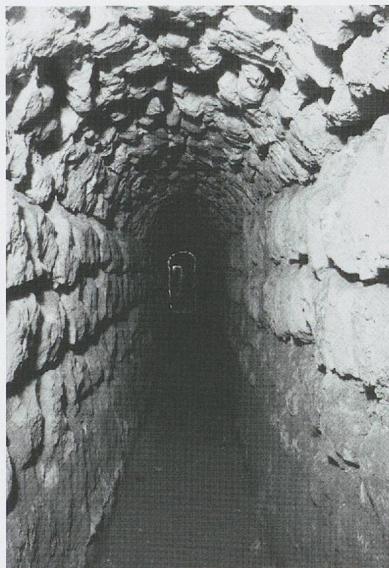
<sup>3</sup> LEVADE 1824, s.v. «Boscéaz».

Mais toutes les trouvailles ne subissent pas le même sort. Le canton de Vaud dispose désormais de deux Conservateurs des Antiquités. L'un d'eux, responsable du nord du canton, se nomme E. D'Oleyres: c'est lui qui, au soir du 10 mai 1841, dégage les pavements dits «du Cortège rustique» et «à carrés et losanges» (6 et 7), suite à l'apparition de maçonneries antiques lors de la construction d'un mur de soutènement en bordure de route. Comme la Commission cantonale des travaux publics envisage de transférer les mosaïques à Lausanne, la Municipalité d'Orbe adresse au département cantonal de l'Intérieur, le 25 avril 1842, ces mots enflammés: «[...] mais Lausanne est-il donc insatiable? Toutes les autorités supérieures y sont, tous les grands établissements publics y existent: l'Académie, le Collège cantonal, etc. Le grand Conseil dans sa munificence, par exception à la loi cantonale sur les routes, l'a doté d'une magnifique ceinture qui, quand elle sera terminée, coûtera une somme qui se comptera par centaines de mille francs; quand après cela il se trouve dans une localité du Pays une miette intéressante, il faut encore qu'il l'absorbe! Non, Messieurs, non; ceci est une erreur de la Commission des travaux publics, tous les quatre bons et vénérables Lausannois [...]. Ce qui nous peine, c'est que M. D'Oleyres paraît l'avoir partagée: mais que dirait-il, lui, si le Gouvernement voulait faire transporter les Antiquités d'Avenches à Lausanne? Il pousserait incontestablement des cris de douleur. Eh bien, nous nous les poussons, ces cris, et toute la population avec nous; car il n'y a pas un individu dans la contrée en âge de penser qui ne fut navré, si ce monument nous était enlevé [...]. Résultat: on opte pour une conservation sur place, sous un pavillon de protection qui est achevé en 1843.

À cette démarche pionnière succède hélas, trois ans plus tard, un désastre. Le baron Gustave de Bonstetten, redoutable collectionneur établi à Valeyres-sous-Rances, découvre avec son ami Albert Jahn les mosaïques du Triton et du Labyrinthe (4 et 5) fin septembre 1845. Le syndic d'Orbe a vent de la chose; il avertit D'Oleyres, qui dès le 9 octobre exhorte le département de l'Intérieur à voter un crédit pour la conservation des pavements. Car, précise-t-il, «si ni l'État ni la Commune n'en veulent, M. de Bonstetten fera enlever les médaillons qui lui plaisent le plus». En attendant une décision, les mosaïques sont abritées sous une baraque en planches. On attend toujours en juin 1846, lorsqu'on apprend que la mosaïque du Triton a été totalement détruite à coups de pioche, hormis quelques médaillons qu'un miracle suspect a épargnés et que Gustave de Bonstetten récupère de suite. De son côté, l'État de Vaud décide qu'il n'y a plus rien à faire<sup>4</sup>. Avec son butin, de Bonstetten fait confectionner deux tables d'antichambre (fig. 3) et quelques panneaux muraux, qui par la suite aboutiront au Musée historique de Berne avant de revenir, tout récemment, à Boscéaz. Six médaillons et quelques menus fragments, c'est tout ce qui reste d'une mosaïque qui, comme en témoigne une lithographie heureusement réalisée avant la catastrophe, était à la fois la plus grande et la plus belle du site. Quant à sa voisine dite «du Labyrinthe», elle fut remblayée et oubliée.

**Fig. 2**

Le collecteur fouillé par Frédéric Troyon en hiver 1862-1863.



## Deux nouvelles mosaïques et un égout

**N**ouvelle grande découverte en février 1862, sous de meilleurs auspices: en bâtissant un mur de vigne au bord de la route cantonale, on met au jour la mosaïque des Divinités (8), que l'on abrite quelques mois plus tard sous un pavillon en dur. C'est au cours de ces travaux d'aménagement qu'est repéré un grand égout collecteur voûté, intégralement conservé. Frédéric Troyon, pionnier de l'archéologie vaudoise, en entreprend la fouille en hiver 1862-1863. Explorant le conduit de l'intérieur sur environ 60 m, il y observe l'arrivée de plusieurs canaux secondaires perpendiculaires, dispositif qu'il interprète en bonne logique, mais à tort, comme le reflet d'un réseau de rues (fig. 2). Nombre d'objets sont recueillis dans l'égout; une «taupe» qui, sur la fouille, travaille pour de Bonstetten en soutrait plusieurs au bénéfice de son patron, qui ne les restituera qu'après de longues tractations; c'est le cas notamment d'une ligule de bronze et de son étui (fig. 4).

4 Si d'aucuns soupçonnèrent le baron d'avoir commandité le sabotage, il ne fut nullement inquiété au cours de l'enquête, menée à la va-vite, du juge de paix. Les seuls à être interrogés furent le fermier David Flaktion et sa famille, à qui l'on avait confié la charge enlevée (car lucrative) d'ouvrir la cabane en planches aux visiteurs, et qui depuis des mois prenaient le plus grand soin de la mosaïque!

**Fig. 3**

*L'une des deux tables fabriquées selon les vœux de de Bonstetten avec les restes de la mosaïque du Triton.*  
*Photo Bernisches Historisches Museum.*

Le 11 octobre 1863, lors d'une fouille menée sans autorisation ni grand soin, de Bonstetten et Jahn découvrent la mosaïque dite «à feuilles de laurier» (2). Le lendemain, le Préfet en informe le Conseil d'État: «[...] La découverte a été faite, m'a-t-on dit, «par des Allemands» qui ont fouillé là (c'est probablement Ch. de Bonstetten). Le pavé est simple, moins beau que celui découvert l'année dernière. Orbe et ses environs sont actuellement en pleine vendange, on a peu de temps à vouer aux antiquités. Ce sera pour plus tard. La récolte est magnifique, les prix sont relativement élevés, la seille de vendange s'est misée de fr. 3,30 à 3,45 [...]. La mosaïque est recouverte en novembre, dans l'attente d'un prélèvement partiel au printemps; mais par chance, sa présence sera oubliée jusqu'en 1915.

## Albert Naef, les poiriers et la naissance de Pro Urba

**E**n novembre 1896, Albert Naef organise les premières fouilles véritablement scientifiques sur le site: après avoir creusé en contrebas de la route cantonale trois tranchées d'exploration, il dégage plusieurs murs, une canalisation voûtée et un segment du mur de soutènement de la terrasse (fig. 5).

Le 25 mai 1900, les mosaïques d'Orbe sont classées monuments historiques. Ce qui n'empêche pas leur dégradation, liée à l'humidité, aux visiteurs, au manque d'entretien auquel on remédie de temps en temps par des nettoyages trop musclés. En témoigne une lettre d'un certain John Landry qui, ayant appris la prochaine visite de la Société genevoise d'archéologie à Boscéaz, alerte Albert Naef le 7 juin 1904: «[...] L'an dernier j'ai eu une vergogne toute particulière en faisant avec les membres de notre Société archéologique la visite des Mosaïques. Elles étaient absolument

**Fig. 4**

*Instrument médical et son étui, en bronze, trouvés lors de la fouille de l'égout en hiver 1862-1863.*  
*Photo La Chambre Noire, La Tour-de-Peilz.*  
*Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne.*

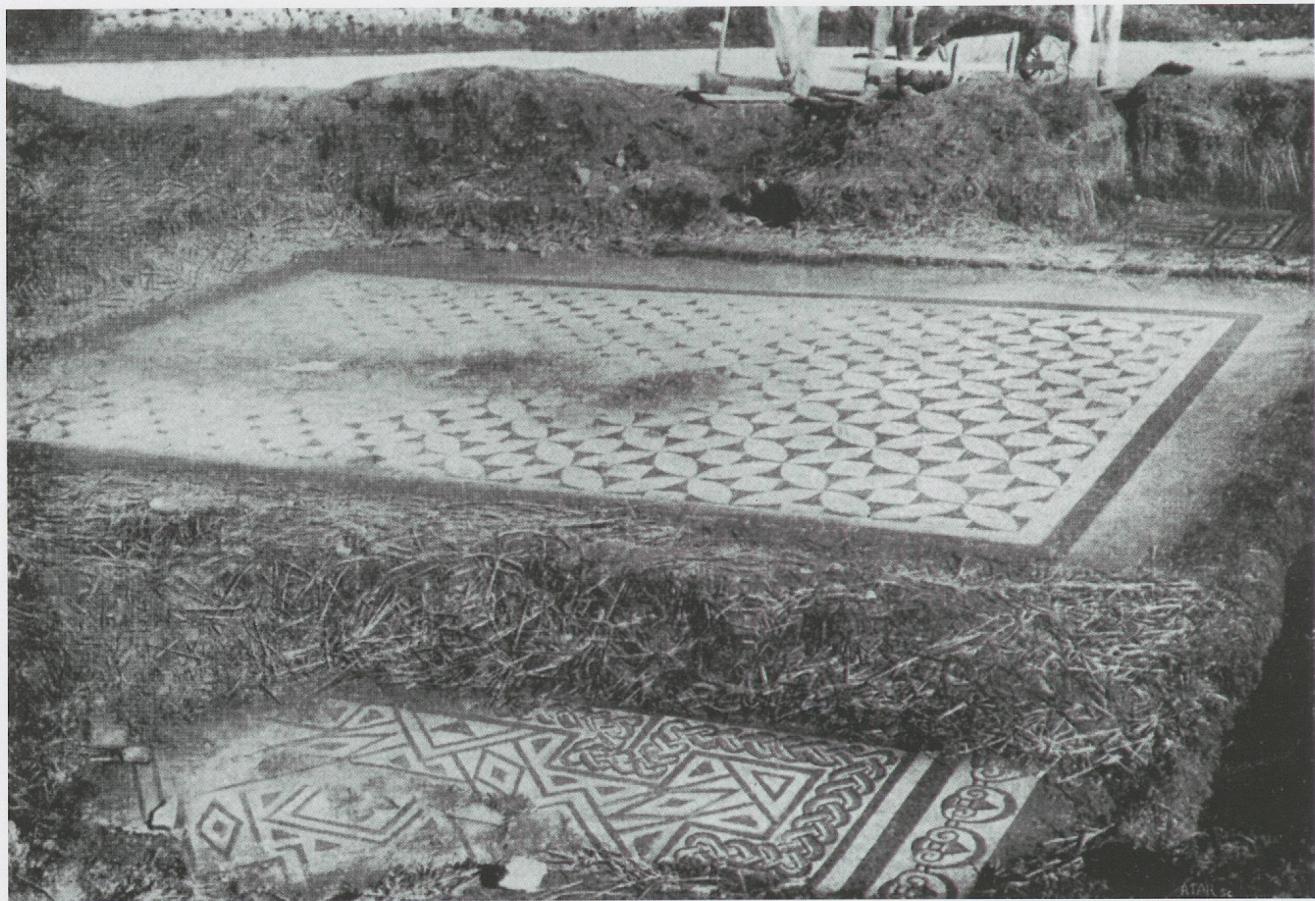
**Fig. 5**

*Vue de la fouille menée par Albert Naef en 1896.  
Archives cantonales vaudoises, Lausanne.*



invisibles à l'œil le mieux ouvert. Sauf votre respect, j'ai dû cracher dessus pour en faire voir quelques parcelles à des amateurs. Il est urgent, si on ne l'a pas fait dès lors, de faire essuyer ces mosaïques et de les faire huiler. Sans cela il est parfaitement inutile d'y mener du monde; on va au devant d'un affront [...].

23 novembre 1915: la Municipalité d'Orbe a décidé de planter une rangée de poiriers parallèle à la route, à l'ouest de celle-ci. En creusant l'une des fosses du plantage, les ouvriers tombent sur la mosaïque à feuilles de laurier (2) déjà repérée en 1863 par de Bonstetten et Jahn. S'acharnant à coups de pioche sur l'obstacle qu'ils n'identifient pas immédiatement, ils en arrachent de nombreuses tesselles. Alerté, S.-W. Poget en récupère 800 environ, dégage le pavement sur un mètre carré et en fait un relevé. Le 24 novembre, l'archéologue cantonal Albert Naef préconise avec sagesse de ne pas dégager entièrement le pavement: « [...] il gèle déjà sur le plateau de Boscéaz, la neige peut arriver d'un moment à l'autre, et la mosaïque serait perdue, à moins de la lever immédiatement. Cette solution serait profondément regrettable, avant de savoir si l'on est pas par hasard en présence d'un ensemble complet, semblable aux autres mosaïques voisines. J'ai conseillé vivement de repérer la mosaïque, de la couvrir, puis de remblayer le trou jusqu'au printemps prochain; lorsque le temps sera solidement établi, qu'il fera chaud, avec des jours longs, alors on pourra faire une fouille sérieuse, prudente, et dégager méthodiquement l'ensemble ». Le printemps venu, la fouille n'a pas lieu et la mosaïque demeure enfouie une dizaine d'années supplémentaires, non sans subir encore deux agressions que relate S.-W. Poget: « L'excavation où elle avait été découverte ayant été rebouchée, le fermier crut bien faire en replantant un arbre un mètre environ au-delà, pour remplacer celui qui manquait, et retomba sur le même pavement dont personne ne soupçonnait l'étendue, y causant un deuxième trou. Son successeur, entré en fonction en mars 1918, ignorant ce qui s'était passé et constatant l'absence d'un arbre dans la rangée, crut qu'il avait péri et à son tour voulut le remplacer. Dans cette opération lui aussi atteignit et endommagea la mosaïque à une troisième place ».



Mais il n'y pas que les fermiers; les érudits locaux, s'ils font beaucoup pour la sauvegarde du site, manifestent un zèle archéologique dont Naef déplore les excès. En octobre 1916, ayant constaté qu'un sondage «sans méthode, apparente du moins» a été mené par S.-W. Poget et ses élèves du collège d'Orbe à quelques mètres de la mosaïque 2, l'archéologue cantonal relève avec clairvoyance qu'il est «regrettable de faire actuellement des embryons de fouilles, car si plus tard l'on peut entreprendre une fouille méthodique générale, ces trous partiels, inutiles et fâcheux, laissés à ciel ouvert, où tout le monde peut venir creuser et démolir les murs trouvés, feront disparaître des parties qui plus tard pourraient avoir grand intérêt et utilité».

Heureusement, une coordination des recherches va se mettre en place dans les années qui suivent. En 1922 est créé le musée local, et le 31 mai 1923 naît l'association du Vieil-Orbe Pro Urba, dont l'objectif est de mettre sur pied un programme systématique de fouilles à Boscéaz. Récolte de fonds, contacts avec l'archéologue cantonal, accords avec la Municipalité et le fermier, les conditions sont réunies en septembre 1925 pour une première campagne: le dégagement, enfin, de la mosaïque à feuilles de laurier, qui avec les éléments conservés de ses voisines sera abritée sous un pavillon deux ans plus tard (fig. 6). Et quatre ans plus tard, trois membres éminents de Pro Urba publient dans la *Revue historique vaudoise* la première synthèse des connaissances sur le site<sup>5</sup>.

#### Fig. 6

Les mosaïques 1, 2 et 3 lors de leur (re)découverte en septembre 1925. Les dégâts occasionnés par les différentes tentatives de planter des poiriers sont bien visibles sur la mosaïque 2.  
Archéologie cantonale vaudoise, Lausanne.

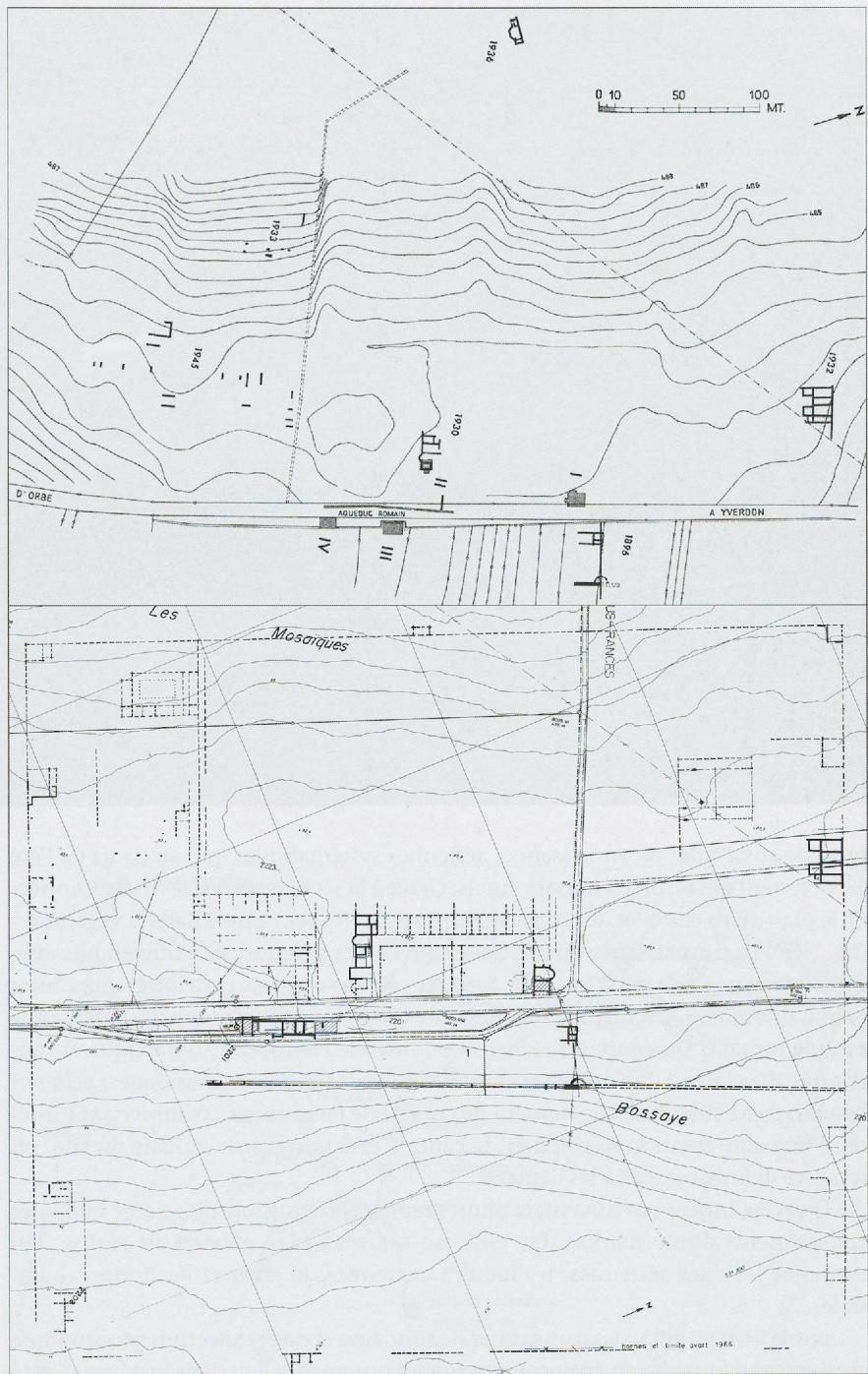
## Routes nationales et vues d'avion

Dès lors, l'association Pro Urba, emmenée par son président Louis Decollogny, opère régulièrement des sondages répartis sur presque toute la superficie du site. En juillet-août 1930, l'un d'eux permet de retrouver la mosaïque du Labyrinthe, déjà dégagée par de Bonstetten et Jahn en 1845. Le pavement est en piteux

5 BARBEY et al. 1929.

Fig. 7

Entre 1976 et 1979: la photographie aérienne révèle le plan des bâtiments. On peut ainsi comparer le plan publié dans le guide archéologique du site en 1974 (en haut) et celui réalisé par la Section des Monuments Historiques et Archéologie de l'Etat de Vaud en 1981 (en bas); en traitillé, les structures repérées sur les vues aériennes.



état; et malgré une tentative infructueuse de prélèvement, on décide, malgré l'opposition de l'État de Vaud et grâce à Pro Urba qui prend les frais à sa charge, de conserver la mosaïque sur place et d'édifier un nouveau pavillon. C'est chose faite en 1936.

1945: après plusieurs campagnes de recherches ponctuelles, Pro Urba pratique diverses tranchées et sondages de repérage dans le but de mettre sur pied des fouilles plus systématiques, selon le souhait de l'archéologue cantonal et surtout de la Commission romaine de la Société suisse d'histoire de l'art, qui a visité le site deux ans plus tôt. Ces fouilles systématiques n'auront pas lieu, et à part quelques interventions en 1955, 1966 et 1968, le site ne fait plus guère parler de lui.

Dès 1970, le projet de construction de l'autoroute N9 entre Chavornay et Val-lorbe relance les recherches. Comme il est nécessaire de mieux connaître les vestiges pour pouvoir prendre les mesures de protection nécessaires, le service archéologique des Routes nationales fait faire en 1971, le long du futur tracé routier, une série de sondages géo-électriques de prospection afin de repérer des murs.

Dès 1974, la Section des Monuments Historiques et Archéologie de l'État de Vaud



procède aussi à des reconnaissances aériennes systématiques qui, au cours de l'été 1976, livrent des résultats sensationnels. Grâce à la sécheresse qui sévit cette année-là, le plan quasi complet des constructions apparaît avec netteté dans la végétation (fig. 7-8)<sup>6</sup>. La connaissance du site est renouvelée et sa nature est enfin établie avec certitude: il ne s'agit pas d'une ville fortifiée comme on l'avait cru longtemps, mais bien d'une *villa*. C'est même l'une des plus vastes qui soient connues dans tout le monde romain. Du coup, on réalise que l'intérêt scientifique, didactique et touristique du plateau de Boscéaz n'est pas limité qu'aux seules mosaïques; celles-ci bénéficient d'ailleurs indirectement de cet état de fait puisque, comprenant l'intérêt d'une conservation *in situ* dans le cadre d'une sauvegarde globale du site, on renonce définitivement à les déplacer.

Dans les années qui suivent, la photographie aérienne fournit encore quelques compléments d'information. En 1981, un nouveau plan général est réalisé, qui conjugue les vues aériennes, les fouilles anciennes, le relief et les limites cadastrales.

Entre 1976 et 1985, des campagnes de sondages et de prospection géophysique ainsi que quelques interventions ponctuelles ont encore lieu dans le périmètre de la *villa* et à ses abords.

Grâce aux efforts de l'Archéologie cantonale, le tracé de l'autoroute évite désormais l'enceinte de la *villa*, tout comme la bretelle d'accès qui remplace l'ancienne route cantonale. Celle-ci, qui recoupait malencontreusement les bâtiments résidentiels romains dans toute leur longueur, peut alors être démantelée en 1987.

C'est dans le cadre de ce réaménagement du site que l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne a mené chaque été, de 1986 à 2004, une campagne de fouilles destinée à la formation pratique des étudiants. La plus grande partie des édifices résidentiels est ainsi exhaustivement fouillée et documentée, et un très grand nombre d'objets vient, après étude, grossir les dépôts du Musée cantonal. Ces campagnes permettent de dater avec précision les différentes phases de construction de la *villa*, d'étudier son imposant réseau de canalisations, d'observer les techniques mises en oeuvre lors de l'édification des maçonneries. Elles livrent aussi, en 1993, une nouvelle mosaïque (9). L'exploration archéologique se poursuit, avec en point de mire la mise en valeur publique des vestiges.

**Fig. 8**

*Vue aérienne du site d'Orbe-Boscéaz prise en août 1979. À gauche, murs et sols du bâtiment B4 apparaissent en clair dans le champ.*  
Archéologie cantonale vaudoise,  
Lausanne.

## De la ville romaine d'*Urba* à la *villa romaine* d'Orbe

On l'a vu, les procès-verbaux du XVIII<sup>e</sup> s. évoquent «le vieux palais de Boscéaz». Pourtant, au cours du siècle suivant, va s'imposer l'idée fausse qu'une ville antique existait sur le site. Une théorie qui prévaudra encore au XX<sup>e</sup> s., jusqu'à ce que les photographies aériennes l'infirment définitivement. Un seul document antique mentionne à coup sûr l'existence d'un lieu nommé *Urba*: il s'agit de l'«Itinéraire d'Antonin», guide du IV<sup>e</sup> s. de notre ère qui énumère les étapes d'un trajet et les distances qui les séparent<sup>7</sup>. L'itinéraire de Milan à Strasbourg par le Petit-Saint-Bernard indique ainsi, entre Annecy et Besançon, les étapes suivantes<sup>8</sup>:

Station	traduction	millia passum	kilomètres
<i>Mediolanum</i>	Milan		
...			
<i>Boutas</i>	Annecy		
<i>Genava</i>	Genève	XXV	37
<i>Equestribus</i>	Nyon	XVI	23,680
<i>Lacu Lausonio</i>	Lausanne-Vidy?	XX	29,600
<i>Urba</i>	Orbe	XVIII	26,640
<i>Ariorica</i>	Pontarlier	XXIII	35,520
<i>Visontione</i>	Besançon	XVI	23,680
...			
<i>Argentoratum</i>	Strasbourg		

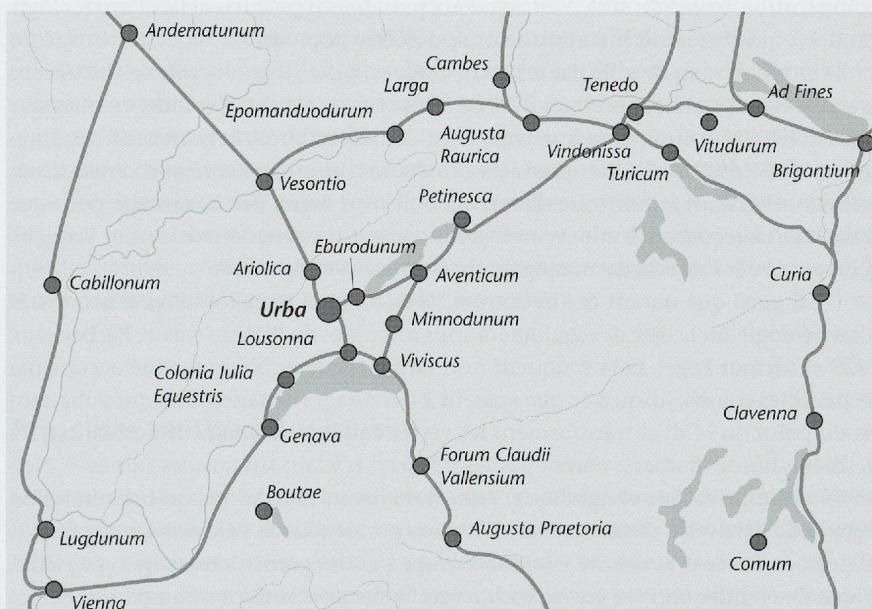


Fig. 9

Les principaux axes routiers romains dans nos régions. Orbe se situe à une bifurcation importante entre la route sud-nord qui longe le plateau, et l'axe est-ouest qui franchit le Jura par le col de Jougne.

Confronté aux connaissances actuelles du réseau routier romain (fig. 9), ce passage montre que les voyageurs empruntaient d'abord, depuis Lausanne, l'axe qui menait à Yverdon puis Avenches. À Orbe, ils obliquaient en direction de Pontarlier par le col de Jougne, qui constitue le passage transjurassien le plus aisé. Même si la géographie veut qu'*Urba* soit citée sur l'Itinéraire d'Antonin au milieu d'une série d'agglomérations, ce nom peut n'avoir désigné qu'un simple relais, situé à une bifurcation importante. Mais l'archéologie allait peu à peu «attester» la présence d'une ville. D'abord, de prestigieuses mosaïques. Et puis, en 1862-1863, les fouilles de Frédéric Troyon qui explore l'égout collecteur et qui observe, à intervalles réguliers, l'arrivée de canalisations secondaires perpendiculaires. Pour lui, il ne peut s'agir que d'un dispositif de voirie lié à un réseau de rues orthogonales, comme on en connaît dans toutes les agglomérations romaines d'une certaine importance, où le grand collecteur correspond à une rue principale. Le site de Boscéaz devient «la ville

7 La *Notitia Galliarum*, liste de diocèses du IV<sup>e</sup> s. également, mais surchargée d'adjonctions postérieures, évoque le «castrum Eburodunense - iuxta Urber apud lacum»; mais la traduction est ambiguë et la datation incertaine (HOWARD/MEYER 1940, IX, 6, p. 130).

8 D'après le texte établi par Parthey et Pinder, 347, 11 à 348, 5 (voir bibliographie, sources antiques, vol. 2, p. 597).



Fig. 10

Redégagés en 1990, le mur de soutènement de la terrasse et le contrefort semi-circulaire qui le renforce au passage d'une canalisation. Un siècle auparavant, A. Naef y avait vu une muraille défensive flanquée d'une tour. Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

d'*Urba*». Trente-quatre ans plus tard, en 1896, Albert Naef dégage un tronçon du mur de soutènement de la terrasse. Épais de 1,5 m, ce mur est renforcé au passage d'un égout par un contrefort semi-circulaire (fig. 10): pour Naef, influencé par l'Itinéraire d'Antonin et par les conclusions de Troyon, ces imposantes maçonneries ne peuvent correspondre qu'à une muraille flanquée de tours de défense. Voilà *Urba* devenue bourg fortifié. Ironie du sort, c'est aux deux plus grands précurseurs de l'archéologie vaudoise que cette interprétation erronée doit être imputée.

Promue au rang de ville par les archéologues, *Urba* allait recevoir des historiens le statut de capitale. Au premier livre de sa *Guerre des Gaules*, César dit en effet que le peuple helvète compte quatre *pagi*, dont deux sont cités nommément: les Tigu-rins et les Verbigènes<sup>9</sup>. Si les premiers ont été localisés dans la région d'Avenches, on ignore où était le territoire des seconds. Il n'en fallait pas davantage pour que d'aucuns, en recourant à une étymologie audacieuse, fissent dériver le nom *Verbigeni* d'*Urba*, qui dès lors accéda au rang de chef-lieu des Verbigènes<sup>10</sup>.

C'est ainsi que durant des décennies, *Urba* a figuré dans les livres d'histoire et d'archéologie sur la liste des agglomérations romaines du Plateau suisse. Barbey *et al.* 1929 et surtout Poget 1934 évoquent non sans lyrisme ce bourg fortifié occupé par de paisibles colons, jusqu'à ce que «pareils à des nuages de sauterelles qui s'abattent en un point du Midi et transforment les vertes cultures en image de désolation, les dernières hordes barbares eurent passé sur le pays n'y laissant que des ruines»<sup>11</sup>. Néanmoins plus prosaïque et rigoureux, Felix Stähelin en 1948 admet qu'*Urba* était l'un des *vici* de l'Helvétie romaine; mais il le situe plutôt sous la ville actuelle d'Orbe, le plateau de Boscéaz ayant été selon lui occupé par des constructions de type *villa*<sup>12</sup>. L'idée sera reprise en 1974 par Victorine von Gonzenbach, dans son guide archéologique du site<sup>13</sup>. On l'a dit, ce n'est qu'en 1976 que les photographies aériennes leur donneront définitivement raison sur ce point. Alors? Le *vicus* d'*Urba* se trouve-t-il sous la ville actuelle, selon l'hypothèse de Stähelin? Certainement pas, car les sondages archéologiques n'y ont jamais rien livré de significatif. En revanche, il y a bien quelques vestiges d'époque romaine dans la plaine, au pied de la colline d'Orbe; mais il ne suffisent pas, loin s'en faut, à trahir une agglomération. Pour l'heure, force est donc d'abandonner l'idée d'un *vicus*, et de considérer l'*Urba* de l'Itinéraire d'Antonin comme une station routière située à un embranchement important.

9 CÉSAR, BG, I, 26-27 (voir bibliographie, sources antiques, vol. 2, p. 597).

10 STÄHELIN 1948, p. 142-143.

11 POGET 1934, p. 270.

12 STÄHELIN 1948, p. 623.

13 VON GONZENBACH 1974, p. 6.